



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Protecton Autowax Metallic

This draft safety data sheet is for illustrative purposes only. The data contained within may be incomplete and are subject to change.

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Protecton Autowax Metallic
No du produit 004951(F)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Cire pour soins des automobiles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008
Aucun pictogramme requis.

Protecton Autowax Metallic

Conseils De Prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

AMMONIAC...%	0.0001 - <0.1%
No CAS : 1336-21-6	No CE : 215-647-6
Classification (CE 1272/2008) Skin Corr. 1B - H314 STOT Single 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) C;R34 N;R50
CRISTOBALITE/QUARTZ MIXTURE	0.0001 - <0.1%
No CAS : 14808-60-7	No CE : 238-878-4
Classification (CE 1272/2008) STOT Rep. 2 - H373	Classification (67/548/CEE) Xn;R48/20.
DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ	5.0 - <10.0%
No CAS : 64742-47-8	No CE : 265-149-8
Classification (CE 1272/2008) Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) Xn;R65

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent. Premiers soins, repos, chaleur et air frais. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Mode d'exposition improbable car le produit ne contient pas de substances volatiles.

Ingestion

Consulter un médecin si les troubles persistent. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml).

Contact avec la peau

Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Protecton Autowax Metallic

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Ne pas se frotter les yeux. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Aucun symptôme spécifique noté.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est annoncé en relation avec cette substance.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Sans objet

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Sans objet

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucun procédé spécifique de nettoyage.

Protecton Autowax Metallic**6.4. Référence à d'autres sections**

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder debout. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
AMMONIAC...%	WEL		18 mg/m ³		25 mg/m ³	
CRISTOBALITE/QUARTZ MIXTURE	VLEP		0,1 mg/m ³			

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire n'est pas requise.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Protecton Autowax Metallic**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Fruité.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	100°C
Point de fusion (°C)	
Sans justification scientifique.	
Densité relative	1.01 g/cm ³ 20
Densité de vapeur (air=1)	
Sans justification scientifique.	
Pression de vapeur	
Sans justification scientifique.	
Taux d'évaporation	
Sans justification scientifique.	
Valeur pH, Solution Diluée	8.5
Viscosité	4000 cP 20
Température de décomposition (°C)	
Sans justification scientifique.	
Seuil D'Odeur, Bas	
Sans justification scientifique.	
Seuil D'Odeur, Haut	
Sans justification scientifique.	
Point d'éclair (°C)	>75°C
Température d'auto-inflammation (°C)	
Sans justification scientifique.	
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	
Sans justification scientifique.	
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	
Sans justification scientifique.	
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	
Sans justification scientifique.	
Propriétés comburantes	
Non disponible.	

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Protecton Autowax Metallic**Matières À Éviter**

Aucune substance particulière ni groupe de substances particulier n'est susceptible de réagir de manière à produire une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - Poissons

Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Sans justification scientifique.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales. Laver avec de grandes quantités d'eau et déverser à l'égout.

Protecton Autowax Metallic**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Généralités Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU**14.2. Nom d'expédition des Nations unies****14.3. Classe(s) de danger pour le transport****14.4. Groupe d'emballage****14.5. Dangers pour l'environnement****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 20/09/2011

Révision 7

Remplace la date 04/08/2011 v6

État De La Fiche De Sécurité Feuille provisoire - pour l'usage d'échantillon seulement

Phrases - R (Texte Intégral)

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

NC Non classé.

R34 Provoque des brûlures.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Protecton Autowax Metallic

Mentions De Danger Completes

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.